

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

HORSEMINTH

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Pyranteli embonas (= pyrantelum 152,3 mg) - Polysorbatum 80 - Propyl. parahydroxybenzoas
- Methyl. parahydroxybenzoas - Sorbitolum 70 per centum cristallisabile - Natr. alginas –
Aqua purificata pro 1 g.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1

3. FORME PHARMACEUTIQUE:

Pâte à usage oral.

4. INFORMATIONS CLINIQUES:

4.1 Espèce-cible

Chevaux et poneys.

4.2 Indications thérapeutiques

Traitement des verminoses gastro-intestinales causées par les formes adultes des nématodes suivants:

Grands strongles :

- Strongylus vulgaris
- Strongylus equinus
- Strongylus edentatus
- Triodontophorus spp.

Petits strongles : - Cyathostominae

Ascarides : - Parascaris equorum

Oxyures : - Oxyuris equi

4.3 Contre-indications

Aucune contre-indication n'est connue.

4.4 Précautions particulières pour les espèces-cibles

Néant.

4.5 Précautions particulières d'emploi

4.5.1 : Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Néant.

4.5.2. : Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Eviter tout contact avec la peau. Se laver les mains ou toute autre partie du corps en contact avec le produit.

4.6 Effets indésirables

Aucun effet indésirable n'a été observé.

4.7 Utilisation en cas de gestation et de lactation

Le Horseminth peut être administré en toute sécurité aux femelles gestantes ou allaitantes.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres

Néant.

4.9 Posologie et mode d'administration

- Le Horseminth s'administre en prise unique par voie orale.
- La posologie est de 6,6 mg de pyrantel base par kg de poids vif.
- Le contenu de la seringue (soit 3,96 g de pyrantel base) convient au traitement d'un cheval de 600 kg.

Mode d'administration

1. Selon le poids de l'animal à traiter, régler l'anneau mobile sur une des positions de l'échelle de poids imprimée sur le piston.
2. Enlever le capuchon situé sur l'embout de la seringue.
3. Il est préférable de déposer la pâte sur la face supérieure de la langue. Introduire l'embout de la seringue dans la bouche de l'animal au niveau d'une des commissures labiales. Diriger la seringue vers l'arrière et appuyer sur le piston, la pâte est ainsi déposée sur la base de la langue.
Cette méthode prévient habituellement tout rejet du médicament. Il est possible d'aider l'animal à avaler en lui soulevant la tête avec la main.
4. Si une partie seulement de la pâte est utilisée, remettre le bouchon sur l'embout et conserver la seringue dans un endroit frais et sec en vue d'une utilisation ultérieure.

Le produit peut être administré en toute sécurité aux chevaux et poneys de tout âge. Aucune précaution préalable n'est à observer.

Des traitements additionnels peuvent s'avérer nécessaires pour les animaux gardés en des endroits où une réinfestation est possible.

Schéma de traitement

- Poulains de 2 à 8 mois: vermifuger toutes les 4 semaines
 - Chevaux et poneys de plus de 8 mois: vermifuger toutes les 6 à 8 semaines.
- N.B. Il est recommandé de vermifuger les chevaux à la sortie de l'hiver, 3 à 4 jours avant la mise en pâturage et de renouveler le traitement toutes les 4 à 6 semaines au cours de la période été-automne.*
- Juments allaitantes: vermifuger la jument 3 à 4 jours avant la mise au pâturage puis toutes les 3 à 4 semaines jusqu'à l'automne.

4.10 Surdosage

Le pyrantel a une marge de sécurité extrêmement large. Un surdosage ne s'accompagnera donc d'aucun effet secondaire.

4.11 Temps d'attente

Zéro jour.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES:

ATC Vet. Code : QP52AF02

Groupe pharmacothérapeutique: classe des tétrahydropyrimidines

L'embonate de pyrantel, principe actif du Horseminth, appartient à la classe des tétrahydropyrimidines. C'est un sel de pyrantel très peu soluble dans l'eau, inodore et insipide, et très bien accepté par voie orale.

5.1 Propriétés pharmacodynamiques :

Les études pharmacologiques ont montré que le pyrantel provoque une contraction musculaire chez les vers parasites, suivie d'une paralysie résultant des propriétés du produit, notamment un blocage neuromusculaire. Le pyrantel inhibe également l'activité de la fumarate réductase, maillon important de

la chaîne respiratoire de beaucoup d'helminthes. L'effet ultime qui en résulte est une action nématocide du pyrantel et non simplement une action anesthésique.

5.2 Propriétés pharmacocinétiques:

L'émbonate de pyrantel n'est que faiblement soluble dans l'eau et n'est dès lors absorbé via l'intestin de mammifères que dans des quantités relativement faibles. Selon les espèces, la proportion des quantités absorbées varie de 6% à 16% de la dose administrée. Chez les chevaux, suite à l'administration d'une dose de 13.2 mg de pyrantel base/Kg, aucun résidu n'a pu être détecté dans le plasma. L'élimination est complète endéans les 3 jours.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES:

6.1 Liste des excipients

Polysorbatum 80 - Propyl. parahydroxybenzoas - Methyl. parahydroxybenzoas - Sorbitolum 70 per centum cristallisabile - Natr. alginas - Aqua purificata

6.2 Incompatibilités majeures

Aucune incompatibilité n'est connue.

6.3 Durée de validité

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

6.4 Précautions particulières de conservation

Protéger de la lumière.

6.5 Nature et contenu du conditionnement.

Boîte de 1 seringue de 26 g.

6.6 Précautions particulières d'élimination de produit non utilisé ou de déchets

Les mesures de précaution adéquates doivent être prises pour que le produit ne se retrouve pas dans le milieu environnant.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis Belgium SA

Rue Laid Burniat, 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

8. NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

BE-V108875

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 01 octobre 1977

Date du dernier renouvellement : 24 avril 2007

10. DATE DE DERNIERE MISE A JOUR DE LA NOTICE

19/05/2014

DÉLIVRANCE LIBRE.